

**SITUATION TRIMESTRIELLE DE SICAV SECURITY
ARRETEE AU 30/06/2007**

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LA COMPOSITION DE L'ACTIF NET ET LES ETATS FINANCIERS AU 30 JUIN 2007.

En notre qualité de commissaire aux comptes de SICAV SECURITY et en exécution de la mission prévue par l'article 8 du code des organismes de placement collectif tel que promulgué par la loi n° 2001-83 du 24 juillet 2001, nous avons procédé à un examen limité des états financiers trimestriels arrêtés au 30 juin 2007 et aux vérifications spécifiques en effectuant les diligences que nous avons estimées nécessaires selon les normes de la profession et la réglementation en vigueur.

Comme il ressort des états financiers, l'actif net de SICAV SECURITY est employé, à la date du 30-06-2007 à raison de 48,47% dans les liquidités et quasi-liquidités. Cette situation n'est pas conforme aux dispositions de l'article 2 du décret n°2001-2278 du 25 septembre 2001 en matière de composition du portefeuille de la SICAV (ne devant pas dépasser 20% de l'actif net).

En dehors de l'observation précitée, nous n'avons pas eu connaissance d'éléments pouvant affecter, de façon significative la conformité des opérations à la réglementation en vigueur et la fiabilité des états financiers trimestriels au 30-06-2007, tels qu'annexés au présent avis.

AMC Ernst & Young
Noureddine HAJJI

**SICAV SECURITY
BILAN ARRETE AU 30-06-07
(exprimé en dinar Tunisien)**

		30/06/2007	30/06/2006	31/12/2006
ACTIF				
AC1- Portefeuille-titres		560 023	725 356	693 308
Actions, valeurs assimilées et droits attachés	3.1	263 330	246 423	299 506
Obligations et valeurs assimilées	3.2	296 693	478 933	393 802
AC2- Placements monétaires et disponibilités		525 422	340 522	680 817
a- Placements monétaires	3.4	493 089	320 967	672 822
b- Disponibilités		32 333	19 555	7 995
TOTAL ACTIF		1 085 445	1 065 878	1 374 125
PASSIF				
PA1- Opérateurs créditeurs		1 049	1 213	1 378
PA2- Autres créditeurs divers		278	328	328
TOTAL PASSIF		1 327	1 541	1 706
ACTIF NET				
CP1- Capital	3.6	1 063 656	1 040 313	1 326 459
CP2- Sommes distribuables		20 642	24 024	45 960
a - Sommes distribuables des exercices antérieurs		51	63	78
b - Sommes distribuables de l'exercice		20 411	23 961	45 882
ACTIF NET		1 084 118	1 064 337	1 372 419
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		1 085 445	1 065 878	1 374 125

SICAV SECURITY**ETAT DE RESULTAT****Période du 01-04-07 au 30-06-07**

(exprimé en dinar Tunisien)

		Période du 01-04- 07 au 30-06- 07	Période du 01-01- 07 au 30-06- 07	Période du 01-04- 06 au 30-06- 06	Période du 01-01- 06 au 30-06- 06	Période du 01-01- 06 au 31-12- 06	
PR1-	Revenus du portefeuille-titres	3.3	12 802	17 912	19 200	25 429	37 954
	Dividendes		8 457	8 457	13 324	13 324	13 324
	Revenus des obligations et valeurs assimilées		4 345	9 455	5 876	12 105	24 630
PR2-	Revenus des placements monétaires	3.5	5 496	12 231	5 533	13 257	23 323
	TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		18 298	30 143	24 733	38 686	61 277
CH1							
-	Charges de gestion des placements	3.7	-3 290	-7 174	-3 826	-8 002	-15 240
	REVENU NET DES PLACEMENTS		15 008	22 969	20 907	30 684	46 037
CH2							
-	Autres charges	3.8	-334	-745	-407	-796	-1 477
	RESULTAT D'EXPLOITATION		14 674	22 224	20 500	29 888	44 560
PR4-	Régularisation du résultat d'exploitation		-895	-1 813	-5 865	-5 927	1 322
	SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE		13 779	20 411	14 635	23 961	45 882
PR4-	Régularisation du résultat d'exploitation		895	1 813	5 865	5 927	-1 322
	(annulation)						
	Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres		-9 170	6 339	-5 346	21 014	53 444
	Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres		6 786	32 977	10 006	10 006	13 776
	Frais de négociation		-81	-273	-239	-385	-482
	RESULTAT NET DE LA PERIODE		12 209	61 267	24 921	60 523	111 298

SICAV SECURITY
ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET
Période du 01-04-07 au 30-06-07
(exprimé en dinar Tunisien)

	Période du 01-04- 07 au 30-06- 07	Période du 01-01- 07 au 30-06- 07	Période du 01-04-06 au 30-06-06	Période du 01-01- 06 au 30-06- 06	Période du 01-01- 06 au 31-12- 06
AN1- VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT					
DES OPERATIONS D'EXPLOITATION	12 209	61 267	24 921	60 523	111 298
Résultat d'exploitation	14 674	22 224	20 500	29 888	44 560
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres	-9 170	6 339	-5 346	21 014	53 444
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession de titres	6 786	32 977	10 006	10 006	13 776
Frais de négociation	-81	-273	-239	-385	-482
AN2- DISTRIBUTION DES DIVIDENDES	-38 054	-38 054	-41 836	-41 836	-41 836
AN3- TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	-74 185	-311 514	-361 536	-183 231	74 077
a / Souscriptions	24 411	632 556	256 654	354	903
Capital	23 407	591 351	244 523	959 165	1 722
Régularisation des sommes non distribuables	785	19 783	7 017	13 897	44 897
Régularisation des sommes distribuables	219	21 422	5 114	31 292	54 975
b / Rachats	-98 586	-944 070	-618 190	585	826
Capital	-94 160	-885 953	-589 166	-1 130	-1 651
Régularisation des sommes non distribuables	-3 223	-27 027	-14 969	983	879
Régularisation des sommes distribuables	-1 213	-31 090	-14 055	-22 012	-44 938
VARIATION DE L'ACTIF NET	-100 030	-288 301	-378 452	-164 544	143 539
AN4- ACTIF NET					
en début de période	1 184 149	1 372 419	1 442 789	1 228	1 228
	1 084	1 084		880	880
en fin de période	118	118	1 064 337	1 064	1 372
				337	419
AN5- NOMBRE D'ACTIONS					
en début de période	93 504	112 487	121 655	106 223	106 223
en fin de période	87 504	87 504	90 881	90 881	112 487
VALEUR LIQUIDATIVE	12,389	12,389	11,711	11,711	12,201
AN6- TAUX DE RENDEMENT	4,22%	9,85%	7,45%	8,92%	8,65%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS
Arrêtées au 30/06/2007

1- REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers arrêtés au 30/06/2007 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

2 - PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

2- 1 Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

Les intérêts sur les placements en obligations et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

2- 2 Evaluation des placements en actions et valeurs assimilées

Les placements en actions et valeurs assimilées sont constitués des titres admis à la cote et des titres SICAV et sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur de marché. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins valeur potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

La valeur de marché, applicable pour l'évaluation des titres, correspond au cours en bourse à la date du 30.06.07 pour les titres admis à la cote et à la valeur liquidative pour les titres SICAV.

Les placements en obligations et valeurs similaires admis à la cote sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur de marché, à la date du 30.06.07 ou à la date antérieure la plus récente.

Les placements similaires n'ayant pas fait l'objet de cotation sont évalués à leur coût d'acquisition majoré des intérêts courus à la date de clôture.

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition majoré des intérêts courus à la date de clôture.

2- 3 Cession des placements

La cession des placements donne lieu à leur annulation à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice. Le prix d'achat des placements est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

3 - NOTES SUR LES ELEMENTS DU BILAN ET DE L'ETAT DE RESULTAT

3- 1 Note sur le Portefeuille-titres

Les actions et valeurs assimilées totalisent au 30-06-07 un montant de 263 330 dinars et se détaillent comme suit :

Désignation du titre	Nombre	Coût	Valeur au	% de l'actif net
Premier marché	6 903	76 167	150 887	13,92%
BT	600	21 603	55 200	5,09%
MAGASIN GENERALE	500	12 950	16 952	1,56%
SFBT	808	28 877	57 691	5,32%
ADWYA	4 995	11 588	19 181	1,77%
ADWYA DA 2007	4 995	1 149	1 863	0,17%
Second marché	900	20 574	62 404	5,76%
MONOPRIX	900	20 574	62 404	5,76%
Titres OPCVM	489	51 401	50 039	4,62%
CAP OBLIG SICAV	489	51 401	50 039	4,62%
Total	8 292	148 142	263 330	24,29%

3.2- Note sur les obligations et valeurs assimilées

Les obligations et valeurs assimilées totalisent au 30-06-07 un montant de 296 693 dinars et se détaillent comme suit :

Désignation du titre	Nombre	Coût d'acquisition	Valeur au 30/06/07	% de l'actif net
ATL 2002/2	500	10 000	10 125	0,93%
ATL 2006/1	500	50 000	50 114	4,62%
BIAT 2002	500	30 000	30 834	2,84%
BTKD 2002	1 000	20 000	20 723	1,91%
CIL 2002/3	500	30 000	30 452	2,81%
CIL 2002/2	500	30 000	31 420	2,90%
ELWIFECK LEASING 2006/1	500	40 000	40 006	3,69%
TUNISIE LEASING 2005-1	1 000	80 000	83 019	7,66%
TOTAL	5 000	290 000	296 693	27,37%

3.3- Note sur les revenus du portefeuille-titres

Les revenus du portefeuille-titres totalisent 12 802 dinars pour la période du 01/04/07 au 30/06/07 et représentent le montant des intérêts courus ou échus au titre du deuxième trimestre 2007 sur les obligations de sociétés et les dividendes reçus.

Désignation	Période du 01-04-07 au 30-06-07	Période du 01-04-06 au 30-06-06	Exercice clos le 31-12-06
Revenus des actions (dividendes)	8 457	13 324	13 324
Revenus des obligations et valeurs assimilées	4 345	5 876	24 630
Total	12 802	19 200	37 954

3.4- Note sur les placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève au 30/06/07 à 493 089 dinars et correspond à des placements à terme. Le détail de ce poste se présente comme suit :

Désignation du titre	Nombre	Taux	Coût d'acquisition	Valeur au 30/06/07	% Actif net
Placement à terme	490	5 %	490 000	493 089	45,48%
Total	490		490 000	493 089	45,48%

3.5- Note sur les revenus des placements monétaires

Les revenus des placements monétaires s'élèvent à 5 496 dinars pour la période du 01/04/07 au 30/06/07 et représentent le montant des intérêts courus ou échus au titre du deuxième trimestre 2007 sur les autres placements monétaires.

3.6- Note sur le capital

La variation de l'Actif Net de la période s'élève à -100 030 dinars et se détaille comme suit:

Variation de la part Capital	-75 656
Variation de la part Revenu	-24 374
Variation de l'Actif Net	-100 030

Les mouvements sur le capital au cours du deuxième trimestre 2007 se détaillent ainsi :

Capital au 01/04/2007

Montant:	1 102 610
Nombre de titres:	93 504
Nombre d'actionnaires :	136

Souscriptions réalisées

Montant:	23 407
Nombre de titres émis:	1 985
Nombre d'actionnaires nouveaux :	3

Rachats effectués

Montant:	94 160
Nombre de titres rachetés:	7 985
Nombre d'actionnaires sortant:	8

Capital au 30/06/2007

Montant:	1 031 857*
Nombre de titres:	87 504
Nombre d'actionnaires :	131

(*) Il s'agit de la valeur du capital évalué sur la base de la part capital de début de l'exercice. La valeur du capital en fin de période est déterminée en ajoutant les sommes non distribuables de la période (du 01/01/2007 au 30/06/2007).

Ainsi la valeur du capital en fin de période peut être déterminée comme suit:

Capital sur la base part de capital de début de la période	1 031 857
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur cession de titres	6 339
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	32 977
Frais de négociation	-273
Régularisation des sommes non distribuables de la période	-7 244
Capital au 30-06-07	1 063 656

3.7- Note sur les charges de gestion des placements

Ce poste enregistre la rémunération du gestionnaire et du dépositaire calculée conformément aux dispositions des conventions de dépôt et de gestion conclues par SICAV SECURITY.

3.8- Note sur les autres charges

Ce poste enregistre la redevance mensuelle versée au CMF calculée sur la base de 0,1% de l'actif net mensuel ainsi que la charge TCL.